

DEVENIR ACCUEILLANT FAMILIAL UFIAF

Vous avez obtenu votre agrément
par le Conseil Départemental.

Vous souhaitez travailler
en partenariat avec l'UFIAF,
contactez nous.

Tél : 05 45 67 59 27

Email : UFIAF@ch-claudel.fr

L'assistante sociale
conviendra d'une visite
à domicile.

Vous rencontrerez
le médecin psychiatre
et le psychologue.

Lors d'une réunion
pluridisciplinaire,
l'équipe émettra un avis
sur votre candidature
auprès de l'UFIAF

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Médecin psychiatre
- Psychologue
- Cadre de santé
- Infirmiers
- Assistante sociale
- Assistante médico-administrative

05 45 67 59 27

UFIAF

Centre Hospitalier Camille Claudel
17 rue Camille Claudel
CS 90025 - 16400 LA COURONNE

ufiaf@ch-claudel.fr

L'UFIAF, une alternative
à l'hospitalisation
des usagers atteints
de troubles psychiques
stabilisés

PÔLE SANTÉ MENTALE ADULTES

@Service communication Octobre 2025

UNITÉ SPÉCIFIQUE

UFIAF
Accueil familial
social

CHc
EPSM CHARENTE

Les objectifs de l'accueil familial

Partager une vie familiale afin d'améliorer la qualité de vie de l'accueilli.

Favoriser son épanouissement personnel par un étayage bienveillant dans les actes de la vie quotidienne.

Veiller au maintien et à l'évolution de l'autonomie de la personne.

Accompagnement assuré par l'UFIAF

L'accueillant familial bénéficie d'un accompagnement social en lien avec une équipe pluridisciplinaire.

L'accueilli, quant à lui, bénéficie d'un accompagnement soignant individualisé.

Qui sont les « Accueillis » ?

Adultes handicapés psychiques dont la pathologie est stabilisée, pour lesquels un accueil familial est indiqué.

Ces personnes ont besoin d'être accompagnées et guidées dans les actes de la vie quotidienne ; en général, elles bénéficient d'une mesure de protection juridique (tutelle ou curatelle).